

## Protocole sanitaire

### Préalable

Les parents sont tenus de vérifier que leur enfant ne soit pas porteur des symptômes COVID-19 lors de sa venue au Service jeunesse. Tout enfant porteur de symptômes ne pourra être accueilli au sein des activités du Service Jeunesse. L'équipe d'animation se réserve le droit d'interdire l'accès aux activités du Service Jeunesse s'ils estiment que l'enfant présente un danger pour l'ensemble groupe. Tout enfant, jeune ou adulte présentant une température corporelle de 37°8 se verra refuser l'accès au Service Jeunesse.

## AU SEIN DE LA STRUCTURE JEUNESSE

Toute personne présente au sein de la structure devra :

- 1/ Respecter les gestes barrières.** Lavage de mains à l'entrée, pendant les activités, après le passage aux toilettes, après la prise de repas, avant la montée dans le mini bus, à la fin de toutes activités, avant tout départ de la structure.
- 2/ Respecter une distanciation physique d'1 mètre.**
- 3/ Porter un masque tout au long de sa présence au sein de la structure.** Les masques étant fournis par les parents à raison d'un masque par demi-journée de présence sur la structure.
- 4/ Respecter le sens de circulation matérialisé au sol.**
- 5/ Respecter les consignes données par les responsables du service.**

## ORGANISATION ET AMÉNAGEMENT DES LIEUX DE VIE

- 1/ Respecter la destination des espaces et neutralisation du matériel non utilisé.**
- 2/ Proscrire tout échange d'effets personnels** entre jeunes.
- 3/ Disposer d'une tenue appropriée à l'activité** afin d'éviter le stockage de sac.
- 4/ Disposer de sa gourde et goûter personnel.**

L'organisation, la préparation et l'installation des activités incombe à l'animateur référent.

## NETTOYAGE

**Le nettoyage quotidien** est assuré par les agents d'entretien de la collectivité.

**Les objets et/ou matériels utilisés de façon collective** sont nettoyés après chaque utilisation par les animateurs. La vaisselle reste à la charge des animateurs.

Fait à Vigneux-de-Bretagne,

Le :

**Signatures**

Adhérent

Responsable légal

Animateur